

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies – 7 juin 2022

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)

Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)

Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)

Région européenne – M. Roland Driecé (Pays-Bas)

Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)

Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence

M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique

M. Kenneth Piercy, Juriste principal

D^{re} Olla Shideed, Attachée de cabinet, Préparation aux situations d'urgence

M. Steven Solomon, Juriste en chef

M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

- À la demande de l'organe de négociation et du Bureau, le Secrétariat a élaboré une version préliminaire d'un livre blanc contenant une version annotée du projet de convention, accord ou autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. Le Secrétariat a demandé au Bureau de fournir des orientations supplémentaires sur le livre blanc en vue de l'améliorer et de le présenter à l'organe de négociation lors de la deuxième reprise de la première réunion de l'organe de négociation en cours (6-8 juin 2022).
- Le Secrétariat a expliqué comment le document de synthèse du livre blanc soutenait la comparaison avec d'autres instruments internationaux importants en vertu de divers articles de la Constitution de l'OMS. Le Secrétariat a précisé que les États Membres pouvaient conclure leurs accords conformément à la Constitution de l'OMS comme ils le jugeaient approprié et dans le cadre d'un éventail de dispositions contraignantes ou non contraignants. Le Secrétariat a en outre précisé que le document de synthèse découlait des éléments de fond qui avaient été synthétisés et regroupés en cinq catégories principales, comme l'avaient suggéré certains États Membres au cours de la première journée de la réunion.
- Le Bureau a remercié le Secrétariat d'avoir élaboré le livre blanc dans un délai très court pendant la réunion en cours. Le Bureau a examiné le document et a fourni des commentaires, suggérant des moyens supplémentaires d'intégrer les idées avancées par certains États Membres dans le document.
- Concernant la voie à suivre, le Bureau a demandé au Secrétariat de réviser le document en vue de le diffuser aux États Membres dans la nuit. Le 8 juin 2022, l'organe de négociation serait invité à présenter ses observations préliminaires concernant la structure et le contenu du livre blanc au titre du point 4 de l'ordre du jour de la deuxième reprise de session. Par ailleurs, l'organe de négociation aurait une autre occasion de discuter du livre blanc dans la continuité de la deuxième session de reprise qui se tiendra du 15 au 17 juin 2022.

- En outre, le Bureau a convenu d'inviter les États Membres à présenter leurs observations écrites sur le livre blanc avec une date limite fixée au vendredi 24 juin 2022. Les commentaires écrits permettraient au Bureau d'examiner le projet de plan annoté au cours de la semaine du 27 juin au 1^{er} juillet 2022 et d'élaborer un projet de travail avant la deuxième réunion de l'organe de négociation en juillet.
- Enfin, notant la désinformation et de la mésinformation croissantes concernant le processus de l'instrument sur les pandémies qui circulent parmi le public, le Bureau a prié le Secrétariat de l'OMS d'envisager une stratégie de communication pour lutter contre la propagation de fausses informations.

= = =